



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MASSEAU (Didier), BRASART (Patrick), DAVIES (Simon), MEURE (Chantale), RACAULT (Jean-Michel), « Notes de l'auteur sur les *Vœux d'un solitaire* », *Œuvres complètes*, Tome V, *Œuvres politiques et pédagogiques : Vœux d'un solitaire et textes périphériques*, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, p. 337-337

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14098-6.p.0337](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14098-6.p.0337)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTES DE L'AUTEUR SUR LES VŒUX D'UN SOLITAIRE

- I Note (I) de la p. 157 : « Telle est, entre autres, l'édition in-8° de toutes mes œuvres, que j'avais annoncé que je commencerais au mois de juin de cette année, et que j'ai renvoyée à des temps plus heureux. M. Didot jeune, mon imprimeur, avait fait graver et fondre, exprès pour cette édition, par son fils aîné, M. Henri Didot, jeune artiste d'un talent supérieur, un caractère d'une proportion nouvelle dans l'imprimerie. Ce caractère, qui est précisément entre le Saint-Augustin d'usage pour l'in-4°, et le Cicéro usité pour l'in-12, convient parfaitement au format in-8°, qui, jusqu'à présent, n'avait point eu de type qui lui fût proportionné. Quoiqu'on ne puisse juger de toute sa beauté dans un format in-12, M. Didot jeune a bien voulu, à ma prière, l'employer à l'impression de ce préambule¹. »
- II Note (II) de la p. 237 : « Gaster, mot grec qui signifie l'estomac : c'est de lui que vient suc gastrique, c'est-à-dire, suc nourricier. »
- III Note (III) de la p. 238 : « Commune, mot qui, chez nous, a signifié de tout temps le peuple, et qui a été remplacé, depuis peu, par celui de tiers-état, "parce que, dit Jean-Jacques, l'intérêt particulier de deux ordres a été mis au premier et second rang, et l'intérêt public seulement au troisième"². »

1 Dans l'édition de 1804, cette note est réduite à sa première phrase ; dans celle de 1818, elle est supprimée.

2 « L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des États, les conquêtes, l'abus du Gouvernement ont fait imaginer la voie des Députés ou Représentants du peuple dans les assemblées de la Nation. C'est ce qu'en certains pays on ose appeler le Tiers-État. Ainsi l'intérêt particulier de deux ordres est mis au premier et au second rang, l'intérêt public n'est qu'au troisième » (*Du Contrat social*, L. III, chap. xv, « Des Députés ou Représentants », Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 429).